



Personnes présentes/invitées

Présents : Loic MIRAVETE, Cyrielle MARIA, Cécile LAGÜE, Adeline SATTO, Nathalie CROS, Mélanie COULY, Aurélie COURIVAUD, Sophie FLORES, Béatrice PITCHECANIN, Aurélie ROGER, Cécile GUERRERO, Charlotte GUIGNE, Carine GRAFFEILLE, Yéhvé HAETTIGER, Vincent FAVE (Le Petit Journal)

Représentants de la mairie : Thierry FOURCASSIER (maire), Vincent VALENTE (élu en charge des affaires scolaires), Victor DENOUVION (élu de l'opposition et conseiller départemental)

Directeurs/trices d'écoles : excusés

Le bureau remercie les parents d'élèves, et les représentants de la mairie, pour leur présence de ce soir et l'ensemble des membres de l'association pour leur investissement de l'année.

Le bureau remercie également les élus pour leur disponibilité et les actions menées ensemble.

Le bureau souhaite la bienvenue aux nouveaux parents venus nous rejoindre.

I. Bilan moral : présentation des missions et des actions 2021-2022

L'association, ses valeurs et ses missions sont présentées aux adhérents et aux nouveaux parents d'élèves. Le CLES (Cercle Laïque Etre et Savoir) est une association qui est née de la fusion de deux anciennes associations et s'articule autour de 2 missions bien distinctes :

1. La représentation des parents d'élèves :

Les parents d'élèves élus sont les « porte-parole » des parents. Nous avons pour mission de représenter et de défendre les intérêts moraux et matériels des enfants et de leur famille, ainsi que de veiller au bien-être des enfants. Nos actions se déroulent en partie :

- AVEC LES ECOLES

- **Lors des conseils d'école** : chaque année nous portons la voix des parents lors des conseils d'écoles, durant lesquels nous participons pleinement à la vie de celle-ci : vote du règlement et adoption du projet pédagogique, avis et discussion sur le fonctionnement de l'école et sur toute question intéressant la vie de l'école (intégration, restauration scolaire, hygiène et sécurité...). Notre mission est de relayer les interrogations des parents auprès des professionnels. Nous avons assisté aux 3 conseils de chaque école.

Les comptes-rendus sont accessibles aux parents sur le site internet du CLES <https://cles-saintjory.fr/les-documents-utiles/>

- **Lors des PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : nous avons participé aux exercices de PPMS dans les écoles, en présence des forces de l'ordre et du directeur de l'école.
- **Lors de réunions** diverses ou de discussions régulières avec les directeurs.
- **Avec l'accompagnement des parents** : à la demande des parents ou des directeurs, nous sommes présents pour faciliter les relations entre l'école et les familles et soutenir les parents d'élèves en cas de difficulté. Nous pouvons donc accompagner et intervenir auprès des directeurs d'école, en temps qu'intermédiaire et médiateur, afin de traiter certains sujets.

L'année dernière, nous avons été alertés par des parents et directeurs, sur le manque d'AESH dans les écoles, générant des situations très critiques pour les enfants et le personnel. Nous avons donc effectué une démarche générale sur les 4 écoles, afin de recenser le manque global, et induit que sur St-Jory, au 4 avril dernier, seulement 9 AESH s'occupaient de 41 élèves notifiés (dont 12 individuels). De ce fait, nous avons aidé les parents à envoyer des mises en demeure au DASEN (directeur académique des services de l'Éducation nationale) et avons envoyé un courrier au PIAL (pôle inclusif d'accompagnement localisé) (copie syndicat...) pour leur demander de revoir la répartition des postes sur le territoire et de nous affecter plus d'AESH.

Effectif AESH dans les écoles au 4 avril 2022 :

ECOLE	Notification individualisée	Notification mutualisée	AESH en poste
EMPU du Canal des 2 mers	3 élèves		1 AESH
EMPU du Lac de Labou	1 élève	3 élèves	1 AESH
EPU Jean de la Fontaine	1 élève	11 élèves	2 AESH
EPU Georges Brassens	7 élèves	15 élèves	5 AESH
TOTAL	12 élèves I	29 élèves M	9 AESH

Chaque parent qui le souhaite, peut nous contacter à ce sujet.

- **Autres actions diverses** : Intervention dans les Bibliothèques : Suite aux différents protocoles COVID et la mise en standbye des bibliothèques (locaux investis...), les directeurs ont souhaité actualiser et moderniser le parc. Nous avons proposé notre aide, et ainsi :
 - à l'école Jean de la Fontaine : participé à l'intégration de 2500 livres dans le parc (couverture, mise à jour informatique...),
 - à l'école du Lac : nous avons participé au tri des livres.
 - à l'école G. Brassens : le travail se fait en collaboration avec la bibliothécaire municipale et le CLES devrait être sollicité cette année.

- **Tour d'horizon par école** : un point a été réalisé par chaque référent des écoles, afin de présenter aux parents les sujets traités dans chaque école sur l'année précédente.
 - **Jean De la Fontaine : Référent Adeline SATTO.**
Un gros travail a été réalisé en partenariat sur la bibliothèque (voir paragraphe plus haut). Une bonne dynamique entre les membres du CLES et l'équipe pédagogique sur plusieurs sujets : harcèlement, travaux d'extension.
 - **Canal : Référent Cécile Lague**
Le 1er algeco est arrivé avec du retard (Toussaint au lieu de la rentrée).
L'évolution des effectifs a également été suivie avec l'obtention de l'ouverture d'une nouvelle classe, en fin d'année pour la rentrée 2022.
La demande de sécuriser l'allée extérieure a été réalisée par la mairie et une nouvelle structure toboggan a été installée.
 - **Lac : Cyrielle MARIA**
L'année dernière a été marquée principalement par l'ouverture de la classe UEMA Unité d'Enseignement Maternelle Autisme, accueillant des enfants à troubles autistiques. L'intégration de la classe s'est très bien passée (voir compte-rendu des CE pour plus d'informations).
Côté travaux, les demandes faites depuis l'année précédente ont été réalisées : stores dans la classe de Laurence, réparation du jeu passerelle et installation d'une nouvelle structure de jeux dans la cour + Abri bois pour les vélos. Les sols des toilettes bleus (glissants lorsque mouillés) ont été sécurisés par l'ajout d'un produit anti-dérapant (le bémol étant maintenant le nettoyage plus difficile du sol). Un brise vue sur la partie cour exposée de l'école a été posé.
Les liaisons petites sections/CP ont pu être réalisées en fin d'année.
Ouverture de la 7ème classe suite à l'évolution des effectifs.
 - **Brassens : Mélisa Figuières**
L'école intègre une classe allophone avec une capacité de 8 enfants pour une durée d'un an maximum. Cette année, en plus des enfants présents en début d'année, elle a accueilli des enfants Ukrainiens afin de faciliter leur intégration.
Un manque d'AESH, afin d'épauler les enfants en situation de handicap, a été relevé également.
Nous remercions les enseignants qui ont maintenu toutes les sorties scolaires malgré le contexte sanitaire compliqué.
- AVEC LA MAIRIE
- **Lors des commissions avec la mairie** : la participation aux différentes commissions (ALAE, restauration, [PPMS](#), [CTG](#) (Convention Territorial Globale) nous permet de donner notre avis en discutant avec les élus et différents acteurs de la vie scolaire. Grâce à ces actions nous arrivons ensemble à avancer positivement. Cette année, nous avons participé à plusieurs réunions sur :
 - La modernisation du nouveau système d'alerte PPMS dans les écoles de Saint-Jory,
 - L'agrandissement de l'école élémentaire Jean de la Fontaine,
 - La participation aux commissions restauration et ALAE (2 réunions cette année).

En ce qui concerne la restauration scolaire, les parents élus ont pu se rendre dans les écoles pour tester un repas dans les cantines et nous avons la chance d'avoir des échanges réguliers avec le service.

Depuis septembre 2021, deux régimes alimentaires sont proposés aux enfants par la mairie.

- **Participation à la réunion avec la mairie concernant le COPIL CLAS-Veille éducative et [PEDT](#)**
- **Autres sujets divers suivis avec la mairie :**
 - Évolution des effectifs scolaires : ces dernières années, suite à la livraison des logements, nous suivons de près la question de l'augmentation des effectifs. Sur les 4 dernières années :
 - ✓ à l'école du Lac, 3 classes ouvertes
 - ✓ à l'école Brassens, 2 classes ouvertes
 - ✓ à Jean de la Fontaine, 3 classes ouvertes
 - ✓ au Canal, 2 classes ouvertes⇒ soit 36% d'élèves en plus sur les 4 établissements
 - Ouverture d'une 3^{ème} école maternelle : Lors d'une réunion sollicitée à la mairie, l'année dernière à ce sujet, le maire nous a informés de l'ouverture d'une 3^{ème} école maternelle. Le projet devait démarrer une fois l'agrandissement de l'école Jean de la Fontaine livré. Hors ces travaux n'ont pas encore démarré. Nous avons posé la question à M. Le Maire, présent à l'AG. M. Fourcassier nous informe des 2 options possibles :
 - ✓ une au sud de la commune vers le chemin de Trinchet. Cette option n'a pas pu être exploitée.
 - ✓ la 2^{ème} option qu'il reste se situe côté Nord. La mairie étudie la faisabilité vers le chemin du Tucol. Après validation, il faudra compter 3 ans et les travaux pourront commencer pour environ 10 mois.
 - Travaux de l'agrandissement de l'école Jean de la Fontaine : M. Le Maire nous informe : "La remise des lots a été réalisée cet été. Les tarifs ont été revus à la hausse sur 4 lots et une renégociation est donc en cours. Suite à cela, un choix sera réalisé et les travaux démarreront début octobre."
 - Sécurité : il a été constaté une augmentation de comportements dangereux et incivils, de la part de parents souvent, sur les parkings des écoles. Nous avons donc demandé, lors des Conseils d'école, à ce que des patrouilles de prévention par la Police Municipale puissent être réalisées.
 - Canicule : suite à la canicule, nous avons eu des retours de la situation vécue dans les écoles et ce depuis plusieurs années. Nous avons donc fait remonter des points d'amélioration des locaux à la mairie (chaleur avoisinant les 35° à 9H, soleil tapant directement dans les classes, pas de système de refroidissement en place, à part au moins 1 local climatisé par école, mais pas toutes les classes). Suite à cela, la mairie a lancé une consultation "canicule". Le CLES a répondu en proposant des solutions et en demandant des informations techniques et budgétaires afin de pouvoir avancer sur le sujet.

Nous avons demandé à M. Le Maire un point sur l'avancement de cette consultation. M. Fourcassier nous informe que les chefs d'établissements ont été relancés, par la mairie, en début d'année sur le sujet de la débitumisation. La mairie a choisi de pousser la mise en place de brumisateurs sur les gouttières. Une demande a été réalisée, auprès des services techniques, afin que les vitres exposées au soleil l'été soient à l'ombre, M. le Maire a demandé à ce que les travaux soient réalisés, avant l'été prochain, dans toutes les écoles.

L'association souhaite rappeler qu'elle est indépendante de tout modèle politique, syndical ou religieux et souhaite rester neutre afin de représenter le plus grand nombre de personnes.

L'association avance dans le respect et le savoir vivre ensemble. Il est donc important pour ses membres de maintenir un dialogue constructif avec tous les partis afin d'avancer ensemble positivement et cordialement.

2. L'organisation d'évènements pour récolter des fonds

Afin de rassembler tout le monde (parents, enfants et personnels des écoles) et de passer des moments de partage conviviaux, l'association organise des événements tout au long de l'année. Cette mission a également pour objectif de récolter des fonds qui sont reversés chaque année, à part égale, aux coopératives des écoles. Ils permettent de participer au financement des sorties et activités des enfants, en minimisant les coûts pour les familles.

Chaque parent élu de l'association a ses affinités, sa vie de famille et participe comme il peut.

Bilan des actions 2021-2022

- Vente des sapins (toutes les écoles) : 5 décembre 2021
- Vente de plants : 1 mai 2022
- Vide grenier avec buvette : 8 mai 2022
- Vente d'objets personnalisés (école maternelle du Lac, du Canal et à l'école Georges Brassens) : Juin 2022
- Gestion de la buvette pour la fête de l'ALAE : 3 juin 2022
- Tombola du CLES pendant la fête de l'ALAE : 3 juin 2022
- Fêtes des écoles : historiquement, le CLES participe à l'organisation des fêtes dans les écoles. L'organisation est variable dans chaque école :
 - Ecole du Lac 24 juin 2022 : organisation de la fête par les parents du CLES : organisation de kermesse et stand de jeux, tenue d'une buvette (fonds reversés à la coopérative de l'école), spectacle des enfants présenté et organisé par l'ALAE, suivi d'une auberge espagnole.
 - Ecole du Canal 30 juin 2022 : aide dans l'organisation de la fête en partenariat avec l'équipe pédagogique.
 - Ecole Jean de la Fontaine : fête organisée par l'équipe enseignante
 - Ecole Georges Brassens : annulation de la fête et de l'auberge espagnole en présence des parents, fête organisée par l'équipe enseignante et réalisée sur le temps scolaire avec les enfants.

II. Bilan financier

Cf pièce jointe.

Le CLES a seulement un compte courant à La Banque Populaire Occitane.

Les bilans moral et financier sont soumis au vote. Ils sont adoptés à l'UNANIMITE.

Planning prévisionnel 2022-2023

- Participation aux conseils d'écoles
 - **Ecole du Canal** : 20 octobre 2022, 14 février 2023, 22 juin 2023
 - **Ecole du Lac** : 18 octobre 2022, 16 février 2023, mardi 13 juin 2023
 - **Ecole Jean de la Fontaine** : 10 novembre 2022, 9 février 2023, 15 juin 2023
 - **Ecole Georges Brassens** : 17 octobre 2022, 16 février 2023, 12 juin 2023
- Autres événements
 - **Ecole du Canal** : Sortie vélo le 26 mai 2023 (ou le 9 juin 2023 si mauvais temps), fête des enfants le 30 juin 2023
 - **Ecole du Lac** : Fête de l'école le 20 juin 2023
 - **Ecole Jean de la Fontaine** : Pas d'information pour le moment
 - **Ecole Georges Brassens** : Marché de Noël le 13 décembre 2022, carnaval le 26 mars 2023, fête des enfants le 27 juin 2023
- Participation aux commissions et réunions mairie : restauration, PPMS, CTG
- Vente de sapins et distribution : date à définir
- Vente des plants printaniers : date à définir.
- Organisation du vide grenier : date à définir.
- Tombola ou loto : date à définir.
- Organisation des fêtes d'écoles : modalités à définir avec les enseignants au 1er CE
- Participation aux actions organisées par la mairie
- Plusieurs sujets vont être abordés lors de la première réunion du CLES qui se déroulera après les élections : sécurité, harcèlement... des groupes de travail pourront être réalisés pour avancer sur les sujets souhaités.

L'association organisera au minimum les actions énumérées ci-dessus, si la disponibilité des membres le permet. Elle se joindra volontiers aux initiatives des parents des écoles, le cas échéant, (aide pour la vente de gâteaux / livres ou autres) ou de la mairie (tenue de buvette).

L'association privilégiera au maximum le règlement des ventes en ligne (par helloasso) et chèques afin de limiter la manipulation d'argent liquide (pour la vente des sapins notamment).

Tout parent qui souhaite mettre en place une action dans son école, ou traiter d'un sujet en particulier, peut se rapprocher du bureau pour valider un groupe de travail.

III. Communication de l'association :

- Flyers dans les cahiers et affiches sur les panneaux réservés dans les écoles et ALAE.

- Via la Mairie : panneaux lumineux, articles dans le Saint-Jory mag', affichage sur les panneaux de la commune, site de la mairie.
- Site internet du CLES : www.cles-saintjory.fr
- Facebook : CLES - Association des parents d'élèves des écoles publiques de Saint-Jory
- Réunions régulières
- Communication par mail, le CLES a mis en place une liste de diffusion propre à chaque école. Nous invitons tous les parents à s'y inscrire afin de voir nos actions. De plus, nous souhaitons diminuer les mots dans les cahiers et utiliser quasiment uniquement ce biais (les mots papier étant coûteux, chronophage à faire).
- Inscriptions sur : <https://cles-saintjory.fr/formulaire-dinscription-a-la-newsletter/>
- Presse : Le Petit Journal et la Dépêche

IV. **Organisation de l'association** :

Cette année l'association a fonctionné avec un référent par école.

Rappel du rôle de référent : il a été mis en place, pour la seconde fois, avec pour objectif de faciliter les échanges entre les partenaires, l'école, le bureau et les membres du CLES. Le référent est chargé de transmettre les informations aux membres du CLES de l'école, remonter les informations au bureau, faire le lien entre la direction et les parents élus, organiser les réunions de préparation des conseils d'école... L'objectif d'un référent par école est aussi de pouvoir faire remonter régulièrement les informations au bureau et membres des autres écoles. Le but final étant de pouvoir maintenir un lien entre les 4 écoles.

Les 4 réunions regroupant tous les membres de l'association ont été maintenues en visio ou présentiel. Des réunions ou échanges en fonction des disponibilités de tous ont été réalisés avant chaque CE dans les groupes de chaque école, pour préparer les questions des parents.

Pour faciliter la gestion de l'association, il a été décidé de maintenir la mise en place :

- Un parent référent par école
- Un (ou plusieurs) parent(s) référent(s) par action : afin de piloter, organiser et veiller au bon déroulement de l'action.
- Des groupes de travail : mis en place à la demande, afin de traiter de sujets importants.
- Des réunions régulières : la première étant fixée au **mercredi 12 octobre après les élections**, entre les membres de l'association.

Le bureau précise que la domiciliation de l'association a changé depuis décembre 2021, désormais la domiciliation se trouve à la mairie de Saint-Jory, 1 place de la République, 31790 Saint-Jory.

V. **Préparation des élections** :

Les élections ont lieu le 7 octobre 2022. Les parents d'élèves présents souhaitant rejoindre le CLES sont invités à se faire connaître et les listes sont établies par école. La liste officielle doit être rendue pour le 26 septembre. Les référents prendront contact avec les équipes des écoles pour valider la liste officielle. Les directeurs ont organisé la mise sous pli des bulletins par école avec l'aide des parents du CLES.

VI. Questions diverses :

Où en est le projet des 1000 arbres ? Le maire nous informe qu'il en manque 2 tiers à planter avec une association.

VII. Élections du Bureau :

Il est rappelé que les membres du Bureau ont en charge le côté administratif et financier de l'association mais que l'association ne peut fonctionner que grâce à la mobilisation du plus grand nombre de parents d'élèves.

Les membres actifs, parents d'élèves élus ou non, seront informés régulièrement de toutes les actions, par le biais de réunions et de mails (via la liste de diffusion et de sondage à remplir pour connaître les disponibilités de chacun).

L'ensemble du bureau étant démissionnaire, un appel à candidature est proposé. Huit personnes se sont portées volontaires.

Les nouveaux membres se réunissent et proposent la composition suivante :

- Président : Loïc MIRAVETE
- Co.Présidente : Cyrielle MARIA
- Secrétaire : Carine GRAFFEILLE
- Secrétaire adjointe : Elodie DEHAUMONT
- Trésorière : Cécile LAGUE
- Trésorière adjointe : Adeline SATTO
- Chargée de communication : Aurélie Roger
- Chargée de communication adjointe : Cécile Guerrero

Les membres présents valident la composition du bureau.

<u>Président</u> <u>Loïc MIRAVETE</u>	<u>Co-Présidente</u> <u>Cyrielle MARIA</u>	<u>Secrétaire</u> <u>Carine GRAFFEILLE</u>
<u>Secrétaire adjointe</u> <u>Elodie DEHAUMONT</u>	<u>Trésorière adjointe</u> <u>Adeline SATTO</u>	<u>Trésorière</u> <u>Cécile LAGUE</u>
<u>Chargée de communication</u> <u>Aurélie ROGER</u>	<u>Chargée de communication adjointe</u> <u>Cécile GUERRERO</u>	